

- Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication de Ste. Croix ;
 Acte concernant la banque fédérale du Canada ;
 Acte pour exonérer *Stanislaus Francis Perry* d'avoir siégé et voté comme membre de la Chambre des Communes, dans les circonstances y mentionnées ;
 Acte pour changer le nom de la banque Victoria du Canada en celui de La Banque des Manufacturiers du Canada ;
 Acte pour amender l'acte passé dans la 34^e année du règne de Sa Majesté, intitulé : Acte pour amender et expliquer l'acte amendant la charte de la banque d'Ontario ;
 Acte pour incorporer la compagnie provinciale de steamers ;
 Acte pour amender de nouveau l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur ;
 Acte pour amender l'acte 31 Vict., ch. 44, et les autres actes qui l'amendent, et le tarif des droits de douane imposés par les dits actes, et pour modifier certains droits d'accise ;
 Acte concernant la banque de la Nouvelle-Ecosse ;
 Acte pour établir un collège militaire dans une des villes de garnison du Canada.
 Acte pour déclarer l'intention de l'acte 36 Vic., ch. 30, au sujet de la subvention payable à la Nouvelle-Ecosse ;
 Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du Crédit Foncier du Bas-Canada ;
 Acte concernant le crime de libelle ;
 Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie ;
 Acte pour prolonger le délai fixé pour opérer le versement des actions souscrites au capital de la compagnie du pont et tunnel du Canada et de New-York ;
 Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique, et autres y relatifs, et d'étendre les pouvoirs de la compagnie ;
 Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la banque Impériale ;
 Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa à émettre des débetures hypothécaires privilégiées, et pour d'autres fins ;
 Acte pour pourvoir à l'enlèvement d'obstructions provenant de naufrages et autres causes semblables dans les rivières navigables du Canada, et pour d'autres objets relatifs aux naufrages ;
 Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime mutuelle du Canada ;
 Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie hydraulique et manufacturière de la rivière Richelieu ;
 Acte pour incorporer la compagnie consolidée des mines d'argent ;
 Acte pour amender de nouveau l'acte 31 Victoria, ch. 48, intitulé : Acte concernant les compagnies d'assurance ;
 Acte pour amender l'acte 36 Vict., ch. 31, concernant les traitements des juges et pour d'autres fins ;
 Acte pour amender l'acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du Nord-Ouest.
 Acte pour amender l'acte relatif aux vagabonds ;
 Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires.
 Acte pour amender l'acte des terres de la Puissance ;
 Acte pour autoriser *Joseph Meunier* à construire un pont de péage sur la rivière l'Assomption, dans la province de Québec ;
 Acte pour établir de meilleurs dispositions pour la décision des élections des membres de la Chambre des Communes, dont la validité est contestée, et pour tout ce qui s'y rattache ;
 Acte pour conférer de nouveaux pouvoirs à la compagnie du havre de Port-Whitby.
 Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de Raccordement Neutre ;
 Acte concernant les entrepreneurs de transport par eau ;
 Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe de la Puissance ;
 Acte concernant l'émission de bons par la compagnie du chemin de fer international de St. François et Mégantic ;
 Acte pour permettre à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental d'augmenter et perfectionner davantage ses moyens de correspondance, et pour autoriser et confirmer l'émission de certaines actions-débetures ;